

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 40-315-1923 Interdiction de séjour.

n° 40-315-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 février 1923

Numéro JO
n° 315 du 28/02/1923

Date du numéro
28 février 1923

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibent esl interdit pendant dix ans au nomme Djama Ahmed (Gadaboursy).